

Paris, le 17 janvier 2006

Pascal HEMON
Expédition Groenland 2006
5, square Crozatier
78450 VILLEPREUX

Référence : JCM/AGR284

À l'attention de : Pascal HEMON

Monsieur,

OBJET : AGREMENT DU COMITE DE L'HIMALAYA ET DES EXPEDITIONS LOINTAINES

Après examen de votre dossier par le Comité de l'Himalaya et des Expéditions Lointaines, et compte tenu de l'intérêt de votre projet, nous avons décidé d'accorder notre agrément à votre expédition dont l'objectif est durant l'été 2006 la traversée SE – NW du Groenland.

Il est entendu que vous adhérez aux recommandations de la **Charte de Kathmandu**, aux **Directives de UIAA pour l'Environnement** et au **Code UIAA pour la pratique de la Montagne** (disponible sur le site internet www.ffme.fr)

Nous souhaitons par ailleurs que toutes facilités vous soient données sur les plans diplomatiques, administratifs et matériels afin d'aider à la réussite de votre entreprise.

A votre retour, nous comptons sur votre compte rendu et sur les clichés que vous pourrez ramener pour enrichir notre documentation (une dizaine de photos libres de droits de préférence sur CD).

Les membres de l'expédition sont : Pascal HEMON (chef d'expédition) et Fabrice BAPTISTE.

Cordialement et en souhaitant toute la réussite possible à votre entreprise,

Jean-Claude Marmier
le Président du Comité de l'Himalaya et des Expéditions Lointaines



8-10, quai de la Marne - 75 019 Paris - Téléphone : 33 (0) 1 40 18 75 50 - Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59
Web : www.ffme.fr - E-mail : info@ffme.fr

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports - Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A.)
et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.) - SIRET 784 354 193 00046 - APE 926 C